



The Cordoba Update

Septembre - Octobre 2017

Editorial

Cher lecteur, Chère lectrice,

Nous sommes ravis de vous présenter la nouvelle version de notre newsletter (The Cordoba Update), et d'annoncer le lancement de notre nouveau site web (www.cordoue.ch).

Depuis sa création en 2002, la Fondation Cordoue de Genève (FCG) s'est dédiée à la prévention de la violence, à la transformation des conflits et à la promotion de la paix, en se concentrant sur l'Afrique du Nord, l'Asie de l'Ouest, le Sahel et l'Europe, offrant un renforcement des capacités et des espaces de médiation sécurisés, et produisant des travaux de recherche orientés vers l'action.

Cette newsletter bimestrielle vous mettra à jour sur les activités récentes et les publications de la FCG ainsi que sur les événements à venir. Il vous communiquera également des articles analytiques produits par le personnel de la FCG.

Dans ce numéro, Abdoulaye Bâ aborde le contexte tendu de la Mauritanie à la suite du récent référendum constitutionnel et les nouvelles lignes de tension qu'il a engendrées au sein de la société. De son côté, Kheira Tarif passe en revue un certain nombre de processus impliquant les acteurs tribaux irakiens dans la consolidation de la paix.

Nous espérons que vous trouverez cette newsletter utile et instructive et nous attendons vos commentaires et vos suggestions.

Bonne lecture !

Cordoba Foundation of Geneva

Chemin des Vignes 2bis
1209 Genève Switzerland
+41 (0)22 734 15 03
info@cordoue.ch
www.cordoue.ch



Nouvelles de la fondation

Liban

Lancement du « **Humanitarian Charities Forum** » le 17 août 2017 dans le cadre du projet « Promotion de la collaboration entre associations caritatives avec des affiliations religieuses différentes »

Dakar

Participation de la FCG au séminaire « Média et prévention de la violence et de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel » du 12 au 14 juin 2017 à Dakar (Sénégal).

Geneva Peace Week

Mercredi, 8 novembre, 2017, 12:30-14:00, au WCC:

La Fondation Cordoue de Genève, en partenariat avec le Network for Religious and Traditional Peacemakers, le Peace Research Institute Oslo, Inclusive Peace & Transition Initiative et le World Council of Churches (WCC), organise un panel de discussion "**Religion – a Source of Conflict or a Path to Peace? The Role of Religion in Preventing Violence**" dans le cadre de la Geneva Peace Week qui se tiendra du 6 au 10 novembre 2017.

www.genevapeaceweek.ch

Lancement de notre campagne de dons

Donation campaign

28.09.2017 - 28.12.2017

Donation campaign

28.09.2017 - 28.12.2017

Lancement de notre campagne de dons

Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de notre nouveau site internet et de notre première campagne d'appel aux dons.

Notre Fondation est de plus en plus sollicitée pour la mise en place de nouveaux projets en Afrique du Nord, au Moyen-Orient, au Sahel et en Europe. Nous avons besoin de votre soutien pour répondre à cette demande grandissante.

Par ailleurs, en plus de nos programmes en cours nous développons un programme intitulé « Islam en Europe » qui vise à favoriser le vivre ensemble et la coexistence au sein des sociétés européennes. Ce programme se focalise sur les domaines cruciaux de l'éducation et des médias. Nous travaillons également au lancement d'un nouveau projet de transformation des conflits dans le domaine de l'action humanitaire, où le manque de collaboration entre différentes ONGs peuvent désavantager les victimes de conflits, devant faire face à des situations déjà difficiles et souvent tragiques.

Vos dons nous aideraient énormément à poursuivre notre engagement en matière de promotion de la paix visant des sociétés inclusives et harmonieuses.

Nous vous remercions d'avance de votre précieux soutien et vous adressons nos cordiales salutations.

L'équipe de la Fondation Cordoue de Genève

Référendum constitutionnel en Mauritanie : campagne polarisée et nouvelles lignes de fractures

Le 5 août 2017, les Mauritaniens se sont rendus, en ordre dispersé, aux urnes pour se prononcer sur des amendements constitutionnels proposés par le gouvernement. Cette consultation a été fortement rejetée par le Sénat mauritanien qui avait mis le gouvernement en minorité en refusant de donner son aval à la proposition de l'exécutif, ouvrant une grande crise au sein de la majorité au pouvoir.

L'opposition dite radicale, organisée autour du groupe communément appelé G8, lui a emboîté le pas. Elle a prôné le boycott du scrutin, qu'elle juge illégal, accusant le pouvoir d'outrepasser la votation du Sénat. Selon elle, le vote du Sénat (en mars) devait avoir, comme conséquence directe, l'annulation pure et simple du projet de loi, conformément aux articles 99, 100 et 101 de la Constitution (adoptée en 1991 et amendée en 2006)¹ régissant spécifiquement les amendements constitutionnels. En effet, ces articles stipulent que l'aval des deux tiers de l'Assemblée est exigé,



MAURITANIE: LA CONSTITUTION SOUMISE À UN RÉFÉRENDUM

ainsi que les deux tiers du Sénat, pour valider des modifications du texte fondamental de la République. Mieux, l'article 101 établit que « le projet de révision n'est pas présenté au référendum lorsque le Président de la République décide de le soumettre au Parlement convoqué en Congrès (...) »².

Se fondant sur « l'avis de constitutionnalistes réputés », le gouvernement avait fait appel à l'article

38 de la Constitution, pour justifier sa démarche. Cet article donne au président de la République la possibilité d'avoir recours au référendum pour trancher sur des questions « d'importance nationale ».

Dès lors, un bras de fer s'est engagé entre le gouvernement et les sénateurs, qui étaient jusque-là considérés comme ses soutiens étant, en majorité, membres du parti au pouvoir : l'Union pour la République (UPR). Et pour cause, l'une des clauses de la révision proposée comportait la suppression du Sénat en plus de celle de la Haute Cour de justice ainsi qu'une modification du drapeau et des « améliorations » des paroles de l'hymne national. En effet, les mots de ce dernier, écrits en 1924 par un érudit soufi, sont jugés trop religieux, n'exaltant aucun sentiment patriotique.

Se retrouvant dans une alliance de circonstances avec les sénateurs en fronde contre leur propre camp, l'opposition radicale a fait preuve d'une certaine cohésion, même si l'une de ses formations, la Convergence démocratique (CD) a décidé de prendre part au scrutin, contrairement à toutes les autres formations qui ont adopté le boycott.

S'ensuivra une campagne fortement polarisée, notamment avec des propos qui frisent l'insulte et la calomnie publiques entendus de la part des deux camps. Des symboles qui incarnaient, jusque-là, un consensus au sein de la société sont dénigrés, ce qui a suscité des veillées d'armes à forts relents tribaux et régionalistes entre les protagonistes. Dans ce cadre, des paroles prêtées à certaines personnalités du pouvoir, comme au maire de Zouérate, un ancien officier supérieur à la retraite et ami proche du Président Aziz, sur l'auteur de l'hymne national, Cheikh Baba Ould Cheikh Sidiya, ont suscité une grande polémique³. Pis encore, ils forment de nouvelles lignes de fractures qui aggravent la crise politique profonde qui déchire le pays depuis le coup d'Etat d'août 2008. Par ailleurs, l'opinion publique locale aurait très mal perçu une sortie du Président du parti au pouvoir, l'UPR, à Butilimitt (150 km à l'est de Nouakchott) : au cours d'un meeting public, Sidi Mohamed Ould Maham aurait donné au Président Aziz des « attributs réservés à Allah », en affirmant qu'il (Aziz) « nourrit les affamés et rassure les apeurés » en paraphrasant un verset coranique⁴.

De son côté, l'opposition qui a organisé des manifestations, souvent interdites et réprimées, a critiqué directement et sans retenue le Président Ould Abdel Aziz et son régime⁵. A plusieurs reprises,

des attaques personnelles, touchant le Président et sa famille, ont été publiquement proférées par certains leaders de l'opposition. Ces propos qualifiés d'« ordures » sont dénoncés par les partisans du pouvoir.⁶

Le scrutin n'a pas suscité l'engouement des Mauritaniens. Malgré les fortes mobilisations publiques réalisées par les autorités, le Président Aziz en tête, les électeurs semblent avoir, majoritairement, déserté les urnes. De l'avis des observateurs, ils n'ont pas été nombreux à être allés voter, particulièrement dans les grands centres urbains, notamment à Nouakchott. En revanche, l'affluence aurait été plus acceptable dans l'arrière-pays, surtout dans les campagnes⁷.

D'après la proclamation des résultats, le « oui » l'a emporté à plus de 85%. Le principal enjeu de cette consultation étant surtout le taux de participation, la Commission électorale nationale indépendante CENI a fait état d'un taux de 53,75%⁸. Un chiffre fortement contesté par l'opposition qui dénonce une fraude massive caractérisée par le bourrage des urnes par l'administration et le parti au pouvoir. Elle crie également à la manipulation des chiffres par la CENI. Selon le G8, la commission électorale a largement surestimé la participation sur pression du pouvoir. Les sept membres de la commission électorale rejettent, en bloc, ces accusations.

Autre enjeu de ce scrutin, la question du troisième mandat que le Président Aziz voudrait briguer en 2019, contrairement aux dispositions de la Constitution en vigueur. A la sortie du bureau de vote où il avait accompli son devoir de citoyen, Mohamed Ould Abdel Aziz a clairement réaffirmé qu'il ne briguerait pas de troisième mandat. « La révision de la Constitution n'a pas pour but de permettre de me représenter pour un troisième mandat comme le prétend l'opposition », a-t-il déclaré, « mais, nous allons modifier certains articles de cette Constitution dans le but de l'améliorer, sans toucher aux prérogatives présidentielles. Cette amélioration constitutionnelle pourrait prendre de deux à cinq ans, voire même dix ans »⁹, selon lui.

Juste après le scrutin, plusieurs sénateurs et l'opposition radicale ont rejeté les résultats. Selon eux, ce scrutin n'aura aucune conséquence légale sur la vie du pays. Le drapeau, l'hymne et les institutions dissoutes restent en vigueur. Ils promettent de continuer leur action de « résistance contre la dérive dictatoriale grave que prend le régime » et la défense de la démocratie et des

institutions légales¹⁰.

En réaction, le pouvoir est allé très vite dans la mise en œuvre des résultats du référendum, en fermant les locaux du Sénat, en retirant leurs passeports diplomatiques aux sénateurs et en adoptant des projets de loi devant entériner les modifications sur le drapeau, l'hymne national et le transfert des compétences qui étaient dévolues au Sénat « dissous » à l'Assemblée nationale¹¹.

Pour porter l'estocade, le chef de file des frondeurs au sein du Sénat, Mohamed Ould Ghadda, a été interpellé le 11 août dernier et incarcéré à la Brigade des crimes économiques¹². Devant faire face à des accusations encore non formulées, il est détenu par la police et n'a pas été présenté à un juge, deux semaines après son arrestation. Selon son avocat, il lui serait reproché d'être en connivence avec l'homme d'affaires en exil (au Maroc), Mohamed Ould Bouamatou. Ce dernier aurait soudoyé les sénateurs à coups de millions d'UM pour les convaincre de voter contre les amendements constitutionnels, mettant son ennemi, le Président Aziz, en difficulté avec les membres de son propre camp.

Dans la foulée onze autres anciens sénateurs, deux syndicalistes, cinq journalistes et un ancien sous-officier ont été, eux aussi, interpellés et interrogés¹³ sur leurs liens supposés avec l'homme d'affaires Ould Bouamatou. Ils ont été, pour la plupart, relâchés après des heures d'interrogatoire, excepté le Sénateur Ould Ghadda et le sous-officier qui ont été déposés en prison. Tous les autres membres de ce groupe ont été mis sous contrôle judiciaire, en attendant leur procès. Un mandat d'arrêt international a été lancé contre l'homme d'affaires Ould Bouamatou et contre le directeur de ses affaires. Ces mesures ont fait monter la tension d'un cran. Des associations de la société civile, des partis politiques et des partenaires extérieurs de la Mauritanie, comme l'Allemagne, ont exprimé de sérieuses inquiétudes face à la situation.

On voit donc que le référendum du 5 août est loin d'apaiser la situation en Mauritanie. Il exacerbe même les clivages entre acteurs politiques et

donne naissance à de nouvelles lignes de fractures politiques et communautaires, voire même religieuses.

() Pour plus d'information sur le programme Sahel, veuillez contacter Abdoulaye Bâ (abdoulaye.ba@cordoue.ch) ou Sarah Franck (sarah.franck@cordoue.ch)*

¹ <http://www.la-constitution-en-afrique.org/article-12871105.html>

² http://cridem.org/C_Info.php?article=696370

³ http://cridem.org/C_Info.php?article=700812

⁴ <http://adrar-info.net/?p=41288>

⁵ http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/04/24/en-mauritanie-l-opposition-tire-a-boulets-rouges-sur-le-pouvoir_4622346_3212.html

⁶ <https://lesmauritanies.com/2017/07/27/revelations-rocambolesques-du-senateur-ould-ghadda/>

⁷ <http://afrique.le360.ma/mauritanie/politique/2017/07/06/13182-mauritanie-un-5-aout-entre-referendum-et-journee-ville-morte-13182>

⁸ <http://www.ceni.mr/>

<http://fr.ami.mr/Depeche-41802.htm>

<http://www.jeuneafrique.com/464117/politique/mauritanie-nette-victoire-pour-le-oui-au-referendum-constitutionnel/>

⁹ <http://www.rfi.fr/afrique/20170806-referendum-mauritanie-spectre-3e-mandat-abdel-aziz-domine-campagne>

¹⁰ <http://aa.com.tr/fr/afrique/mauritanie-la-coalition-de-l-opposition-qualifie-de-choquants-les-r%C3%A9sultats-du-r%C3%A9f%C3%A9rendum/879482>

<http://www.rfi.fr/afrique/20170808-mauritanie-referendum-constitutionnel-rejet-resultats-senateurs-sidi-nemine>

¹¹ http://cridem.org/C_InfoConCat.php?articl=101&tt_news_cat=66

¹² <https://lesmauritanies.com/2017/08/11/mauritanie-nouvelle-arrestation-du-senateur-ould-ghadda/>

<http://www.pointschauds.info/fr/2017/07/11/mauritanie-le-parquet-se-prononce-sur-l-arrestation-du-senateur-ould-ghadda/>

<http://www.lestracesdelinfo.com/2017/08/21/mauritanie-fndu-l-arrestation-de-ould-ghadda-demonstre-une-crise-du-pouvoir/>

¹³ <http://rimweb.net/affaire-ould-ghadda-apres-les-journalistes-des-syndicalistes-sont-entendus/>

<https://fr-fr.facebook.com/cridem.org/posts/1390185604390600>

http://www.cridem.org/index.php?id=82&no_cache=1&tx_ttnews%5Btt_news%5D=17977&tx_ttnews%5BbackPid%5D=36&cHash=fc52b66057

<http://www.slateafrique.com/774369/rdc-rsf-deploire-la-vague-d-arrestations-de-journalistes-lundi>

Processus engageant les acteurs tribaux irakiens dans la consolidation de la paix – Recension

Dans le cadre du programme Moyen-Orient de la Fondation Cordoue de Genève, une discussion

avec des partenaires irakiens a porté sur l'idée de travailler avec les chefs tribaux et religieux en tant

qu'acteurs influents de changement et de réconciliation dans le pays. En effet, le renforcement des mécanismes de résolution de conflits accessibles localement et légitimes peut contribuer à freiner l'escalade des tensions locales en Irak, diminuant le recours à des alternatives violentes. Investir dans « l'infrastructure de paix » des acteurs et des réseaux tribaux est considéré comme un mécanisme permettant de renforcer les processus de paix à l'échelle nationale. Ainsi, le projet qui a résulté de ces discussions vise-t-il à lutter contre la marginalisation des acteurs irakiens influents, en encourageant la confiance mutuelle et en promouvant un espace civil partagé pacifique et inclusif. Sa phase préliminaire, lancée en février 2017, se concentre sur la définition de l'approche la plus appropriée que devrait suivre le processus. Les préparatifs ont inclus une recherche visant à identifier les acteurs susceptibles d'être approchés pour ce processus et une recension des processus antérieurs engageant des chefs tribaux dans un travail de consolidation de la paix. Une partie de ce dernier travail est publiée ci-dessous.

Les tribus sont largement considérées comme des éléments fondamentaux de la nation irakienne, mais elles sont néanmoins perçues comme un groupe social controversé par les acteurs internationaux comme nationaux. Les observateurs internationaux ont souvent souligné la nature patriarcale des tribus ainsi que leurs valeurs religieuses et sociales conservatrices comme des aspects négatifs de la culture tribale. De plus, les élites nationales de la société civile et du gouvernement ont regardé les tribus avec méfiance, en raison qu'elles représenteraient une structure d'état parallèle qui menacerait la sécurité, l'intégrité et la cohésion nationales.¹ Malgré cette controverse, le déficit (ou l'absence) de structures et de systèmes étatiques sous-jacents au contrat social entre les citoyens et l'Etat en Irak a assuré aux tribus de continuer à jouer un rôle important.²

Les tribus irakiennes ont joué une part souvent sous-estimée dans la transformation des tensions dans des contextes de violences politiques, religieuses et intercommunautaires. Comme un chercheur le relevait, suite à l'intervention menée

par les Etats-Unis en 2003, un cheikh local irakien avec ses contacts politiques et tribaux était utile du fait que les chefs politiques enfermés dans des enceintes murées ou à l'intérieur de la zone internationale étaient rarement accessibles pour le peuple irakien.³ En effet, suivant l'une des périodes les plus meurtrières de violence sectaire en Irak, en 2006-2007, les chefs de tribus de Bagdad se sont engagés dans la résolution des disputes au sein des communautés sunnites et chiites et entre elles, agissant indépendamment des autorités locales, du gouvernement central et des acteurs de paix internationaux.⁴

Une reconnaissance plus large des avantages potentiels d'impliquer les chefs tribaux et de promouvoir les méthodologies traditionnelles dans les processus de paix en Irak a résulté à des exemples tangibles, même si peu fréquents, depuis 2003. Notamment, l'appel à l'engagement des tribus dans la consolidation de la paix s'est fait de plus en plus entendre depuis l'ascension fulgurante du groupe armé « Etat islamique » en 2014. Les acteurs et les réseaux tribaux ont été reconnus comme présentant la possibilité de renforcer les relations communautaires et les accords de paix au niveau local, alimentant le projet national compliqué



de réconciliation en Irak.

de réconciliation en Irak.

L'Institut des Etats-Unis pour la Paix (United States Institute for Peace, USIP) a soutenu trois initiatives de médiation entre chefs tribaux et d'autres représentants de la société irakienne depuis l'intervention internationale menée par les Etats-Unis en Irak en 2003. La première a été menée en 2007 à Mahmoudiya, la seconde en 2014 à la suite du massacre du Camp Speicher et la troisième en 2017 dans la province à très forte diversité et contestée de Kirkuk. Ces trois initiatives ont impliqué l'engagement d'ONG locales : Sanad pour la consolidation de la paix (Sanad for Peacebuilding) et le Réseau des facilitateurs irakiens (Network of Iraqi Facilitators, NIF).

L'Initiative de réconciliation tribale de Mahmoudiya en 2007⁵ a rassemblé 31 représentants tribaux du quartier éponyme, au sud de Bagdad, surnommé le « Triangle de la mort ». Cette initia-

tive a permis aux responsables tribaux locaux de se rencontrer, de dialoguer et de dégager un consensus sur la façon de faire progresser leurs communautés locales et mixtes dans le contexte d'un conflit violent et asymétrique. L'USIP a décrit ce processus comme un projet commun, impliquant des chefs tribaux sunnites et chiïtes, des fonctionnaires gouvernementaux, des acteurs de la société civile, une brigade de l'armée américaine et 8 facilitateurs irakiens. Au cours de deux jours de dialogue, les chefs locaux de Mahmoudiya ont convenu de 37 points pour un plan triennal, soutenant des réformes dans la gouvernance locale, l'état de droit, l'économie et le bien-être social; et pour la collaboration avec le gouvernement local et les autorités de la sécurité.⁶ Au lendemain de l'accord, les observateurs ont noté la forte chute des victimes dans le voisinage de ces acteurs tribaux, suivi du retour réussi dans leurs communautés de nombreux chefs tribaux exilés. La stabilité relative dans la région de Mahmoudiya depuis la conclusion de ce dialogue a été citée comme une preuve des avantages potentiels de l'engagement tribal dans le dialogue et la médiation en Irak.⁷

La médiation du Camp Speicher, soutenue par l'USIP en 2014 suivant le massacre tristement célèbre perpétré dans ce camp, a visé à réduire les tensions entre les tribus apparemment impliquées ou affectées négativement par cette attaque de « l'État islamique » contre les cadets et les soldats de la Force aérienne irakienne en juin 2014.⁸ Cette initiative a cherché à répondre à la menace de meurtres de vengeance et de violence sectaire entre les Irakiens dans la région de Tikrit à la suite du massacre. Les bases pour ce processus ont été préparées à travers des dialogues individuels et intracommunautaires avec des chefs tribaux, des organismes religieux, des acteurs de la société civile, des organismes gouvernementaux et des représentants des Nations Unies, qui ont abouti à la création d'un comité composé de 16 chefs tribaux représentant les deux parties du conflit.⁹ Les dialogues ont été suivis par une conférence réunissant des chefs tribaux, qui a résulté à la réfutation publique par deux tribus accusées de complicité avec le groupe de « l'État islamique » – les tribus al-Bu Ajeel et al-Bu Nassir – de leur implication dans le massacre du Camp Speicher et à leur engagement à coopérer avec les autorités irakiennes afin de porter les coupables en justice.¹⁰ En outre, l'initiative aurait eu un impact au-delà de la cessation des hostilités entre les

acteurs tribaux. Il a facilité l'amélioration des relations avec « les cheikhs, les milices et les responsables gouvernementaux », ce qui « a déverrouillé une autre porte – la perspective que les familles qui avaient fui Tikrit ... pourraient revenir. »¹¹ Alors que les relations s'amélioraient entre les chefs locaux, quelque 400 familles sunnites sont rentrées dans leurs communautés sans rencontrer de problèmes, escortées par des membres des forces de la mobilisation populaire.¹² Selon l'USIP, en quelques semaines, plus de 1 000 familles ont pu revenir.¹³

L'accord de Kirkuk en 2017, impliquant 51 chefs tribaux et autorités locales, visait à prévenir les meurtres de vengeance des collaborateurs du groupe de « l'État islamique », ainsi que d'autres aspects perçus négativement concernant la justice tribale.¹⁴ Cette initiative a cherché à transformer la « vision de la valeur des mécanismes de justice officiels » des chefs tribaux par une série de dialogues et de consultations entre les chefs tribaux et les responsables gouvernementaux, facilités par Sanad et NIF. En particulier, le processus a ciblé les chefs tribaux qui ont été déplacés par le groupe de « l'État islamique » de la région de Hawija. Le processus aurait suscité un certain nombre de résultats, y compris l'adhésion des chefs tribaux aux droits de l'homme internationaux, à la condamnation du terrorisme, à la renonciation de l'extrémisme politique et religieux et du recours aux formes tribales de punition et au soutien des systèmes judiciaires officiels et des autorités chargées de l'application de la loi.¹⁵ Comme l'a déclaré l'émir de la tribu Al-Nu'aim, l'accord de Kirkuk a renforcé positivement « le rôle des tribus dans l'établissement de la sécurité et de la paix parmi la communauté irakienne », alors qu'un collaborateur de l'USIP a estimé qu'il a contribué à la stabilisation à court terme de la province, ainsi qu'au renforcement à plus long terme des institutions gouvernementales irakiennes, en améliorant les relations entre l'État et les chefs traditionnels. Selon l'USIP, le succès de l'initiative est démontré par la croissance exponentielle des signataires tribaux de l'accord, qui a doublé dans les six mois suivant son annonce.

Ces trois initiatives démontrent le développement de l'inclusion de la dimension tribale dans la consolidation de la paix en Irak. L'initiative de Mahmoudiya en 2007 est un exemple des tentatives pour apaiser les relations tendues entre les communautés religieuses dans le contexte d'un nouvel ordre politique, par l'intermédiaire de représent-

ants tribaux. Les médiations du Camp Speicher et de Kirkuk sont révélatrices du rôle potentiel des acteurs tribaux dans la lutte contre la fracture entre les communautés qui ont été victimes de la violence du groupe de « l'Etat islamique ». En outre, alors que la médiation du Camp Speicher, en 2014, a porté sur la réduction des tensions entre les communautés religieuses dans la région de Tikrit, l'accord de Kirkuk de 2017 comportait un objectif à plus long terme visant à prévenir la violence entre les groupes religieux et ethniques locaux. Cela suggère un développement dans l'appréciation du rôle des tribus irakiennes, de parties aux conflits, à victimes des conflits, à acteurs de paix potentiels au sein de la société.

L'identification et l'étude de ces tribus, de même que l'identification des acteurs tribaux et religieux clefs en Irak, sont les thèmes d'un document de recherche intitulé « Tribus et institutions religieuses en Irak », rédigé par le Dr. Renad Mansour sous mandat de la Fondation Cordoue de Genève. Ce document sera accessible sur le site internet de la Fondation dans le courant de l'automne dans ses versions anglaise et arabe.

(*) Pour plus d'informations sur le Programme Moyen Orient, veuillez contacter Catherine Germond (catherine.germond@cordoue.ch)

¹ Al-Musawi, N.A. (23 juin 2015)

«الموقف القانوني من الاعراف العشائرية السلبية»

(La position légale sur les coutumes tribales négatives). Haute Cour d'Irak. Accessible sur : www.iraqja.iq/view.2877/

² Bassem, W. (30 octobre 2015) "When Conflict Arises, These Iraqis Go to the Madeef." Al Monitor. Accessible sur : <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2015/10/iraq-madeef-tribes-host-disputes-politicians.html>

³ Carroll, K.B. (2011) "Tribal Law and Reconciliation in the New Iraq," The Middle East Journal, 65(1). 21-22. Accessible sur : <https://muse.jhu.edu/article/416660/pdf>

⁴ Ibid.

⁵ "Iraq: Mahmoudiya Tribal Reconciliation Initiative." (14 novembre 2007) United States Institute of Peace. Accessible sur : <https://www.usip.org/publications/2007/11/iraq-mahmoudiya-tribal-reconciliation-initiative>

⁶ "Mahmoudiya: Cornerstone for Peace and National Accord." (2007) United States Institute of Peace. Accessible sur : https://www.usip.org/sites/default/files/file/mahmoudiya_accord.pdf

⁷ "In Iraq's Former 'Triangle of Death,' a Decade of Stability. An Anniversary of Reconciliation in Mahmoudiya Shows How Peace Is Possible." (9 août 2017) United States Institute of Peace. Accessible sur : <https://www.usip.org/publications/2017/08/iraqs-former-triangle-death-decade-stability>

Lindborg, N. (27 juin 2017) "To Stabilize Iraq After ISIS, Try a Method That Worked." United States Institute of Peace. Accessible sur : <https://www.usip.org/publications/2017/06/stabilize-iraq-after-isis-try-method-worked>

⁸ Gienger, V. (16 juin 2015) "In the Shadow of a Massacre, a Peaceful Return in Iraq: USIP Partners Ease Tensions Over 2014 Slaughter by Islamic State." United States Institute of Peace. Accessible sur : https://www.usip.org/sites/default/files/In-the-Shadow-of-a-Massacre_a-Peaceful-Return-in-Iraq_0.pdf

⁹ "Speicher Conflict Intervention." Sanad for Peacebuilding. Accessible sur : <http://sanad-iq.org/?project=speicher-intervention>

¹⁰ "Press Release: The Press Conference for Albu Ajeel and Albu Nassir tribal leaders regarding Speicher Base Massacre." (28 avril 2015) Sanad for Peacebuilding. Accessible sur : <http://sanad-iq.org/wp-content/uploads/2015/09/Press-release-English.pdf>

¹¹ Gienger, V. (16 juillet 2015) "In the Shadow of a Massacre, a Peaceful Return in Iraq: USIP Partners Ease Tensions Over 2014 Slaughter by Islamic State." United States Institute of Peace. Accessible sur : https://www.usip.org/sites/default/files/In-the-Shadow-of-a-Massacre_a-Peaceful-Return-in-Iraq_0.pdf

¹² "400 Internally Displaced Families Return Home to Tikrit City – Salahaddin Province in Iraq." (23 juin 2015) Sanad for Peacebuilding. Accessible sur : <http://sanad-iq.org/wp-content/uploads/2015/11/NIF-Sanad-USIP-Help-400-Internally-Displaced-Families-Return-Home-to-Tikrit-City-June-23-2015.pdf>

¹³ Gienger, V. (16 juillet 2015) "In the Shadow of a Massacre, a Peaceful Return in Iraq: USIP Partners Ease Tensions Over 2014 Slaughter by Islamic State." United States Institute of Peace. Accessible sur : https://www.usip.org/sites/default/files/In-the-Shadow-of-a-Massacre_a-Peaceful-Return-in-Iraq_0.pdf

¹⁴ Strasser, F. (13 février 2017a) "How to Foster Peace in Iraq After ISIS: As Extremists' Power Wanes, Tribal Leaders in Hawija Accept 'Official Justice.'" United States Institute of Peace. Accessible sur : <https://www.usip.org/publications/2017/02/how-foster-peace-iraq-after-isis>

Strasser, F. (22 juin 2017b) "Iraqi Tribes Sharpen Legal Tools to Root Out ISIS in Unprecedented Step, Sheikhs Amend Tribal Law to Use Courts, Police." United States Institute of Peace. Accessible sur : <https://www.usip.org/publications/2017/06/iraqi-tribes-sharpen-legal-tools-root-out-isis>

¹⁵ "Press Release: Announcement of the agreed Peaceful Coexistence Principles between the tribes of Southwest Kirkuk." (15 janvier 2017) Sanad for Peacebuilding. Accessible sur : http://sanad-iq.org/wp-content/uploads/2015/09/Press-Release-Southwest-Kirkuk_Peaceful-Coexistence-Principles.pdf



Fondation Cordoue de Genève
Chemin des Vignes 2bis
1209 Genève - Switzerland



facebook: cordoba.foundation/

twitter: Cordoba_Geneva

linkedin: cordoba-foundation-of-geneva-4a5300a0

Postal address:
Case postale 360
1211 Genève 19 - Switzerland

T +41 22 734 15 03

E info@cordoue.ch

W www.cordoue.ch

SUPPORT US

Banque Cantonale de Genève (BCGE)
IBAN CH96 0078 8000 T326 9664 3
BIC/SWIFT BCGECHGGXXX

